TEC716 - Gestion comptable et financière des collectivités territoriales

Mis à jour le 31-03-2022

Code : TEC716

Unité d'enseignement de type cours

0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Axel URGIN

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- deux unités d'enseignement du Conservatoire national des arts et métiers ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (http://www.cncp.gouv.fr/repertoire) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- Accès dérogatoire par une VAP85 prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Objectifs pédagogiques

Formation aux spécificités du cadre financier de l'action des collectivités territoriales. Acquisition des pré-requis à des fonctions au sein d'une direction financière ou a des fonctions d'audit externe auprès de collectivités territoriales.

Programme

Contenu

- L'environnement économique et juridique des collectivités locales.
- La gestion budgétaire des collectivités locales.
- La comptabilité des collectivités locales.
- L'analyse financière et le contrôle de gestion des collectivités locales.
- Des cas pratiques sont proposés aux étudiants.

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

- Examen final écrit d'une durée de 4 heures.

- Coefficient : 1.

Le certificat de spécialisation est délivré aux candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20.